

PRÉFECTURE
DE
POLICE
—
2^{me} DIVISION
—
1^{er} BUREAU
—

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

DÉCLARATION

DÉBITS

DE BOISSONS

à

CONSOMMER

SUR PLACE

N^o D'ORDRE

5

M A I R I E

DE

VITRY-SUR-SEINE

Le huit mai 1899, 498
s'est présenté à la Mairie de Vitry-sur-Seine, (Seine)
M. Brossard Antoine, né à Paris, le 2 août 1870,
cocheur-livreur, dem^t route de Choisy, n^o 26, à
Vitry-sur-Seine, (Seine)

lequel a déclaré vouloir exploiter comme propriétaire

un débit de boissons ^{à emporter et} à consommer sur place situé rue Basse des
Pies (Ferme aux Oies) appartenant à M. Patry Louis, m^r de
vin et nourrisseur dem^t à ladite Ferme aux Oies.

De laquelle déclaration récépissé lui a été délivré conformément
à la loi.

Et a signé la présente déclaration.

A. Brossard